



HAL
open science

Géographie de la fragmentation urbaine et territoires scolaires : effets des contextes locaux sur les pratiques scolaires à Marseille

Gwenaëlle Audren, Elisabeth Dorier, Damien Rouquier

► To cite this version:

Gwenaëlle Audren, Elisabeth Dorier, Damien Rouquier. Géographie de la fragmentation urbaine et territoires scolaires : effets des contextes locaux sur les pratiques scolaires à Marseille. Isabelle Danic; Barbara Fontar; Agnès Grimault-Leprince; Mickaël Le Mentec; Olivier David. Les espaces de construction des inégalités éducatives, Presses Universitaires de Rennes, pp.67-83, 2019, Le sens social, 978-2-7535-7686-5. hal-02541787

HAL Id: hal-02541787

<https://amu.hal.science/hal-02541787>

Submitted on 16 Mar 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

Géographie de la fragmentation urbaine et territoires scolaires : effets des contextes locaux sur les pratiques scolaires à Marseille.

Version des auteurs, remise aux éditeurs en 2016

Gwenaëlle Audren

Chercheur associé

Aix Marseille Université, IRD

LPED UMR_D 151, 13331 Marseille, France

Damien Rouquier

Doctorant en Géographie

Aix Marseille Université, IRD

LPED UMR_D 151, 13331 Marseille, France

Elisabeth Dorier

Professeur de Géographie

Aix Marseille Université, IRD

LPED UMR_D 151, 13331 Marseille, France

Résumé :

Marseille, ville "duale" et marquée par diverses formes de séparatismes et communautarismes, connaît depuis une quinzaine d'année une accélération des recompositions territoriales qui redéfinissent les échelles des contrastes sociaux. La ville n'est plus seulement ségréguée, elle se diversifie et se compose d'espaces de vie de plus en plus hétérogènes déterminant les contours d'une ville mosaïque. Les contextes sociaux homogènes favoriseraient le respect de la carte scolaire alors que les hétérogénéités locales favoriseraient des séparatismes. Les pratiques scolaires se révèlent être alors d'excellents indices fonctionnels d'invariants sociaux ainsi que des nouvelles dynamiques de fragmentation urbaine. L'étude menée à Marseille montre que le contexte local (social, résidentiel, scolaire) joue un rôle essentiel dans la construction de pratiques scolaires différenciées. Quels espaces de vie et quelles stratégies de socialisation s'observent alors dans les quartiers ?

Mots clés : Marseille, fragmentation urbaine, contextes locaux, pratiques scolaires, stratégies d'évitement, collèges.

Référence à citer

Gwenaëlle Audren, Elisabeth Dorier, Damien Rouquier. « Géographie de la fragmentation urbaine et territoires scolaires : effets des contextes locaux sur les pratiques scolaires à Marseille ». in I. Danic; B. Fontar; A. Grimault-Leprince; M. Le Mentec; O. David (eds). *Les espaces de construction des inégalités éducatives*, [Presses Universitaires de Rennes](https://books.openedition.org/pur/150757), coll. Le sens social, pp.67-83, 2019.

Texte intégral du chapitre, dans l'ouvrage : <https://books.openedition.org/pur/150757>

Cahier des cartes de l'article, cartes regroupées séparément dans l'ouvrage en ligne : <https://books.openedition.org/pur/150907>

Introduction

Plusieurs études soulignent le parallèle entre ségrégation résidentielle et ségrégation scolaire (Oberti, 2007, Oberti et al., 2012, François et al., 2005, François et Poupeau, 2008, Merle, 2010): qu'en est-il à Marseille, dans une ville qui peut être qualifiée de "duale" par l'ampleur de ses contrastes sociaux (Donzel, 2005) et qui aujourd'hui, tend de plus en plus à se fragmenter à des échelles fines se surimposant à la structure de ce dualisme?

Marseille reste marquée par de fortes disparités socio-économiques et de cadre de vie entre le Nord et le Sud. Diverses formes de séparatismes et de repli sur les "quartiers", notamment dans le champ scolaire, sont bien ancrés dans les pratiques de sociabilité, en particulier dans les parties les plus favorisées de la ville bourgeoise (7^{ème} – 8^{ème} arrondissement, entre colline Périer et Corniche, 12^{ème} arrondissement).

Mais l'ouverture d'une nouvelle offre résidentielle destinée aux classes moyennes bouleverse les équilibres dans certains quartiers populaires (centre historique, nord et nord-est). Les échelles des divisions sociales urbaines se complexifient : Marseille n'est plus seulement ségréguée, mais dorénavant fragmentée à des échelles plus fines (Dorier-Apprill E. et alii, 2010). Elle s'articule autour d'espaces de plus en plus hétérogènes déterminant les contours d'une ville mosaïque où peuvent se lire des formes renouvelées des inégalités socio-résidentielles à l'échelle locale. C'est dans ce contexte de profondes transformations qu'il est intéressant d'observer les processus à l'œuvre dans la (re)production d'inégalités éducatives.

L'objectif de cette étude, issue d'une thèse (Audren, 2015) et de plusieurs études sur la fragmentation urbaines menées au LPED, est de voir, à partir d'une analyse fine de quelques territoires, quelles stratégies de socialisation impliquent l'ancrage et la diversification des inégalités à l'échelle urbaine ? Quelles transformations induisent, dans les zones périphériques en recomposition, les nouveaux contrastes urbains de proximité entre habitants de catégories sociales différentes ?

Il s'agira ensuite de comprendre, en quoi les contextes locaux (social, résidentiel et scolaire) participent à la définition des choix d'orientation des familles ? Et dans quelle mesure, les acteurs locaux¹, participent à la (re)production des inégalités scolaires ?

¹ Les représentants locaux de l'Education Nationale ou de l'enseignement catholique, les responsables locaux des politiques urbaines, les chefs d'établissements et les parents d'élèves.

1 – Géographie scolaire dans une ville fragmentée

Si les divisions sociales de l'espace résidentiel se retranscrivent dans les établissements, la ségrégation scolaire n'est pas qu'un simple reflet de la ségrégation urbaine. Pour Pierre Merle (2010), la ségrégation sociale résulte d'un phénomène de concentration des élèves défavorisés et favorisés dans un nombre restreint d'établissements. La ségrégation scolaire peut aussi être perçue comme un processus de mise à distance sociale, physique ou politique (Barthon, 1998) qui résulte de plusieurs dynamiques. Elle n'est pas liée à des politiques institutionnelles de mise à l'écart délibérée d'une partie des élèves, mais est issue des effets indirects de certaines politiques éducatives et de leur difficile mise en place sur le terrain. Les pratiques et les choix des parents d'élèves et des chefs d'établissement participent à sa constitution et à son évolution. Ce qui conditionne la ségrégation scolaire provient alors des familles, des territoires et des établissements (Van Zanten, 2001 ; Oberti, 2007 ; François et Poupeau 2008). La ségrégation scolaire peut donc être définie à la fois comme la conséquence directe de la ségrégation résidentielle mais aussi comme la conséquence de choix individuels (éviter et/ou entre soi), les deux logiques étant fréquemment liées.

1.1 – De la ségrégation à la fragmentation socio-résidentielle

Une structure duale, qui s'est complexifiée

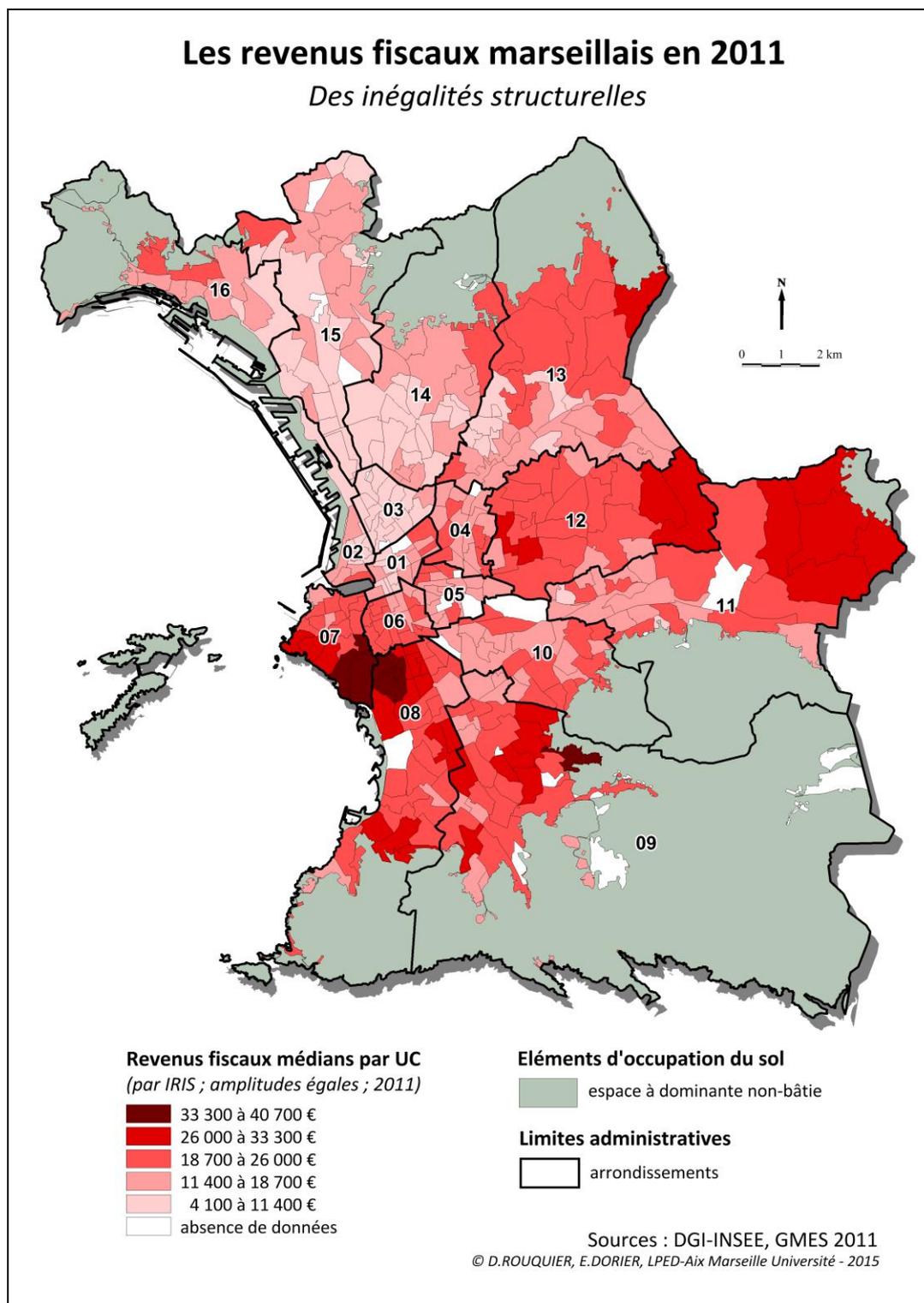
A Marseille, des inégalités structurelles s'observent entre le Sud et le Nord de la ville (Carte 1). En plus des revenus, l'analyse de la répartition de plusieurs indicateurs socio-économiques ou de formation confirme une ségrégation socio-spatiale particulièrement marquée entre ces deux parties de la ville (planche cartographique 2). Au sud, les quartiers de la colline Périer (7^{ème} et 8^{ème} arrondissements) représentent l'espace historique d'ancrage de la bourgeoisie marseillaise. Les habitants sont majoritairement diplômés, souvent des cadres (jusqu'à 50% des actifs, contre moins de 1% dans certains quartiers du 15^{ème}, au nord). Les revenus y sont très élevés (plus de 40 000 € par UC en revenu médian, contre moins de 4 500 € pour les plus pauvres). Le taux de chômage y est faible, tout comme la proportion d'ouvriers. Ces quartiers se caractérisent par un fort entre-soi social et résidentiel (quartiers de villas et mosaïque de résidences fermées de haut standing). Les dernières évolutions confirment un renforcement social de ces quartiers qui deviennent de plus en plus exclusifs.

De l'autre côté de la ville, les quartiers "nord" se caractérisent par des fortes proportions d'ouvriers, de chômeurs et de sans-diplôme (jusqu'à 73% des actifs dans certains quartiers). Ils enregistrent des revenus médians par ménages faibles, voire très faibles, en regroupant de nombreuses citées HLM. Cinq arrondissements (3^{ème}, 13^{ème}, 14^{ème}, 15^{ème}, 16^{ème}) y concentrent 55% de l'habitat HLM en 2010, contre seulement 29% du parc de logement total.

Fragmentation et recompositions socio-territoriales

Cette opposition Nord/Sud doit être nuancée, la complexité et l'hétérogénéité de l'espace urbain marseillais révélant des écarts croissants à toutes les échelles. Les « quartiers nord » connaissent des évolutions différenciées, entre appauvrissement dans certaines cités ou copropriétés dégradées du 14^{ème} et 15^{ème} arrondissement et hausse des revenus moyens par recomposition sociale et implantation résidentielle de nouveaux habitants dans les espaces périphériques du 13^{ème} ou du 14^{ème} (technopole de Château-Gombert, ZAC des Hauts de Ste Sainte-Marthe).

Dans les quartiers "sud" et "est" de la ville, majoritairement aisés, des poches de très bas revenus sont présentes (quartiers HLM de la Cayolle, d'Air-Bel). Enfin, certains noyaux villageois paupérisés (Capelette, Saint-Marcel) contrastent avec leurs périphéries pavillonnaires proches dans les quartiers Est (10^{ème}, 11^{ème}, et 12^{ème}).



Carte 1 : Les disparités sociales de l'espace urbain à Marseille: les revenus.

Aux échelles fines, les prémices de la fragmentation entre ilots, rues privées, copropriétés et cités HLM à Marseille se lisent dans le processus d'une urbanisation du laisser-faire qui se fonde dès le 19^{ème} siècle sur un modèle libéral de production de lotissements à bâtir (Roncayolo, 1996). Néanmoins, ce phénomène s'est accru ces dernières années. Les dynamiques urbaines d'internationalisation, la spéculation immobilière et plus localement les choix politiques en matière d'urbanisme et les opérations immobilières qui en découlent sont autant de logiques qui s'enchevêtrent et qui transforment profondément, voire violemment, la ville (Dorier, Berry, Bridier, 2012).

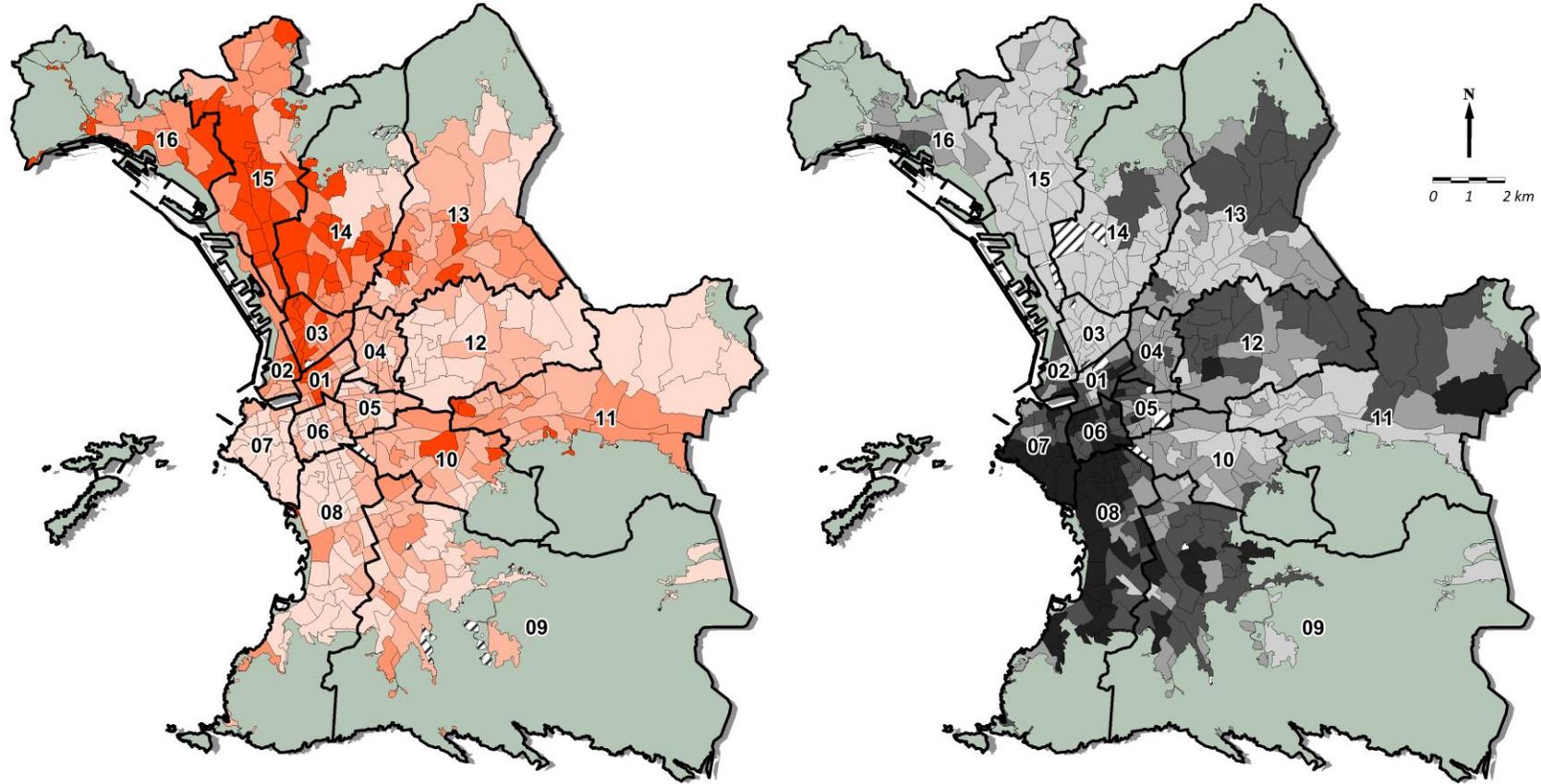
Aux échelles fines, la fragmentation s'observe, entre autres, par la multiplication de murs, grilles et barrières dans tous les quartiers de la ville. Dans les espaces résidentiels aisés, elle se concrétise par la diffusion d'ensembles résidentiels fermés (ERF) **marqués par la sélectivité**. Le phénomène se diffuse et se banalise dans tous les espaces de contrastes sociaux ou simplement immobiliers de proximité (Enquêtes LPED - Dorier et alii 2010).

En 2013 la ville compte plus de 1550 ensembles résidentiels fermés qui représentent près de 30% des logements (Enquêtes LPED - Dorier et alii 2010 et 2013). Ces ensembles, socialement homogènes et spatialement étanches, concernant désormais tous les milieux sociaux, traduisent une banalisation de séparatismes locaux, souvent volontaires et reflétant des problèmes de cohabitation lorsqu'il s'agit de fermetures de résidences ou de rues antérieurement ouvertes (plus de la moitié des cas) (Dorier et al., 2012).

Les politiques de "mixité résidentielle" autour de zones de rénovation urbaine, s'accompagnent de l'implantation d'ensembles immobiliers fermés sécurisés destinés à attirer les classes moyennes dans les quartiers populaires à côté de cités HLM en restructuration... (Dorier et al., 2010 ; 2012).

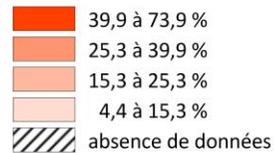
Si l'implication spatiale directe des ERF dans la fragmentation socio-spatiale s'observe par la cartographie des fermetures et des contournements, d'autres pratiques de séparations et d'organisations sociales, peuvent aussi se lire à travers les pratiques scolaires.

Les disparités sociales de l'espace urbain marseillais



Part des non-diplômés en 2010

Chez les non-scolarisés de + de 15 ans



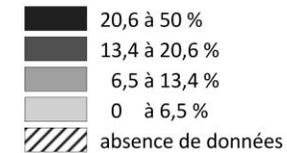
Éléments d'occupation du sol

espace à dominante non-bâtie

Limites administratives

arrondissements

Part des cadres et prof. intellect. sup. en 2010 sur le total des actifs de 15 à 64 ans



Sources : INSEE 2010, données à l'IRIS, GMES 2011

© D.ROUQUIER, E.DORIER, G.AUDREN, LPED-Aix Marseille Université - 2014

1.2 - Les disparités sociales dans l'espace scolaire

A Marseille la composition sociale des établissements, visible sur la Carte 3, corrobore le dualisme Nord/Sud. La répartition des collégiens issus de familles "favorisées" et "défavorisées" reflète globalement les inégalités socio-territoriales. Les collèges des quartiers nord accueillent une très faible proportion d'élèves favorisés (inférieure à 10 %) alors qu'ils scolarisent une large majorité d'élèves défavorisés (jusqu'à 88%). Ceux des quartiers Sud accueillent une part plus importante d'élèves favorisés (plus de 50%), notamment dans les établissements privés, et une très faible proportion d'élèves défavorisés (très rarement supérieurs à 16%). La répartition des élèves de catégorie moyenne dans les collèges marseillais semble plus homogène. Ils se situent principalement en centre-ville mais aussi dans les arrondissements de l'Est.

Cette ségrégation scolaire se retranscrit dans la géographie des collèges de l'éducation prioritaire. Avant d'observer la répartition géographique de ces collèges, il faut souligner la très forte représentation des établissements REP+ à Marseille. On en compte 23 dans la ville pour un total de 33 dans toute l'académie d'Aix-Marseille (peu de grandes villes françaises en accueillent autant dans leur périmètre communal). La grande majorité des établissements de l'éducation prioritaire se situent dans des arrondissements du nord et dans le centre ville populaire (Carte 4). Dans le 15^{ème} ou le 14^{ème} arrondissement, les collèges classés REP+ représentent la totalité de l'offre scolaire publique. A l'inverse aucun collège n'appartient au réseau de l'éducation prioritaire dans les arrondissements du sud de la ville (7^{ème}, 8^{ème}, et 9^{ème}). Pourtant, à l'extrême sud de la ville, le collège public du Roy d'Espagne accueille une majorité d'élèves d'origine sociale défavorisée provenant notamment des HLM de la Soude et de la Cayolle (périmètre ANRU des Hauts de Mazargues).

Au-delà de ces grandes divisions, l'offre privée² se caractérise par des établissements aux profils sociaux et aux fonctions très différents. Au sud, principalement autour de la colline Périer (8^{ème}), les établissements privés occupent de longue date le créneau de l'excellence sociale et scolaire et se spécialisent dans l'accueil des élèves très favorisés (Audren et Lorcerie, 2013). En centre-ville populaire, certains collèges privés ont une vocation sociale forte. Classés dans les réseaux de l'éducation prioritaire, ils scolarisent une majorité d'élèves défavorisés de culture musulmane.

Dans les quartiers connaissant certaines formes de mixité résidentielle (au nord 14^{ème} et au sud 9^{ème}), les collèges privés jouent souvent le rôle de « refuge » pour des familles de catégories moyennes ou favorisés, récemment installés dans d'anciens quartiers populaires, mais qui évitent le collège public de secteur (établissements privés mixtes socialement à l'image des collèges privés de proximité des Hauts de Ste Marthe dans le 14^{ème} ou très favorisés comme Lacordaire dans le 13^{ème}).

Ces exemples montrent donc des correspondances certaines entre ségrégation socio-résidentielle et scolaire, mais suggèrent déjà des pratiques de séparatismes et d'évitement.

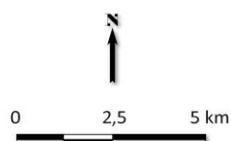
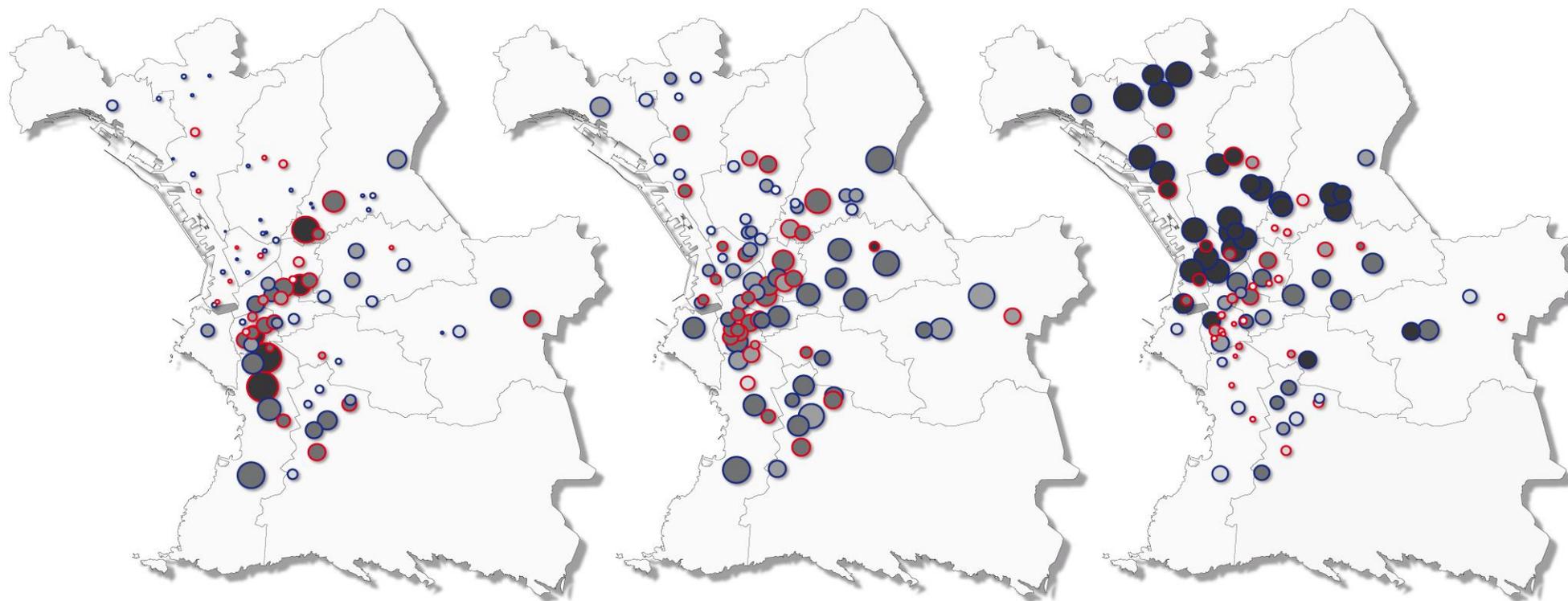
² Cercles rouges sur la carte.

La ségrégation scolaire à Marseille : reflet des inégalités socio-territoriales.

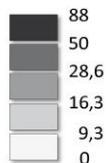
1 - Familles favorisées

2 - Familles "moyennes"

3 - Familles défavorisées



CSP des responsables légaux des élèves (en % du total)



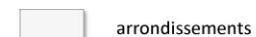
Nombre d'élèves concernés par établissement



Secteur d'enseignement des établissements



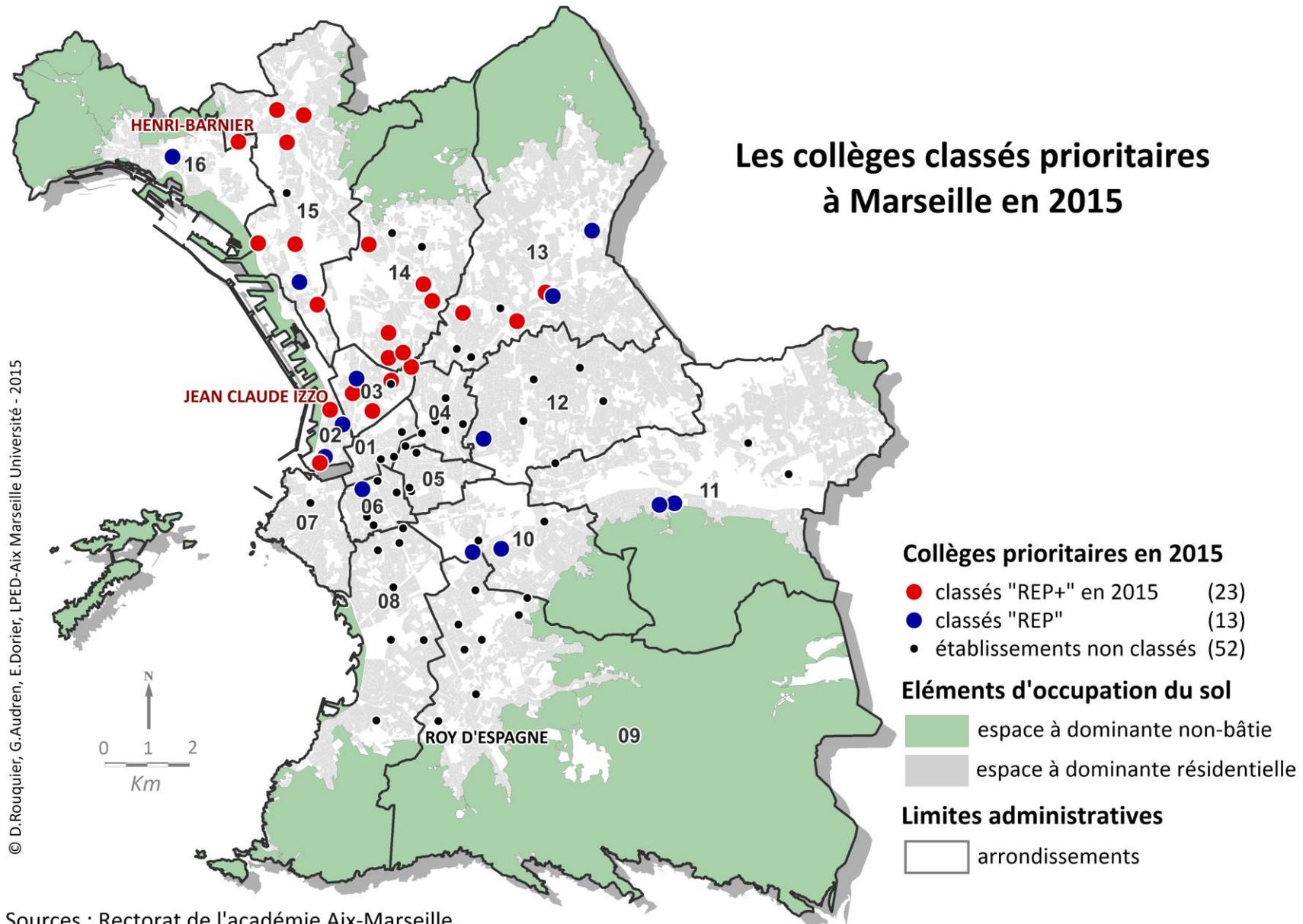
Limites administratives



Sources : DAEC, Rectorat Aix-Marseille, 2012

© G.AUDREN, D.ROUQUIER, LPED - Aix-Marseille Université, 2013

Carte 3 : La ségrégation scolaire à Marseille.



© D.Rouquier, G.Audren, E.Dorier, LPEd-Aix Marseille Université - 2015

Sources : Rectorat de l'académie Aix-Marseille,
DAEC, INSEE-IGN, 2015, GMES 2011

Carte 4 : Géographie de l'éducation prioritaire à Marseille en 2015.

2 - L'évitement scolaire révélateur de contrastes urbains locaux

La méthodologie qui fonde cette analyse est double –qualitative et quantitative – et insiste sur les articulations entre les contextes socio-résidentiels et les pratiques scolaires (Audren, 2015). Nous avons géolocalisé avec précision les domiciles des élèves grâce à un partenariat avec le rectorat d'Aix-Marseille qui a permis d'obtenir des extraits anonymés de la base élèves, notamment les adresses de tous les élèves de sixième en 2006 et 2009. Cette échelle d'analyse inédite permet de mettre en relation le lieu de résidence des élèves, leur secteur de recrutement et leur collège de scolarisation. Avec cette méthode on peut calculer précisément le taux d'évitement ou de respect de la carte scolaire, et dresser le portrait de ces phénomènes à l'échelle communale, corrélés à l'analyse fine de contextes territoriaux (données démographiques, socio-économiques et résidentielles). Cette analyse à l'échelle micro est complétée par des entretiens, qui mettent en lumière les choix et les stratégies des acteurs et leur poids dans les évolutions en cours ³

2.1 – Une banalisation de l'évitement scolaire en faveur du secteur privé

En 2009, la majorité des élèves de sixième sont encore scolarisés dans le secteur public, mais leur proportion a baissé depuis 2006. Parallèlement, l'effectif des 6^{ème} augmente dans le secteur privé et représente désormais près de 30% de la population scolaire de cette tranche d'âge. La part importante d'élèves scolarisés dans des collèges publics ne traduit pas forcément un respect massif de la carte scolaire. En 2009, le taux d'évitement scolaire atteint près de 53%. Cela souligne une forme de banalisation de ce comportement à l'entrée en sixième, où le recours au secteur privé est de plus en plus fort (Audren, 2015). Mais ce phénomène ne s'enregistre pas de la même façon sur l'ensemble du territoire.

2.2 – Approche territoriale des pratiques scolaires

L'effet de l'évitement à l'entrée en sixième se traduit dans des phénomènes d'*évaporation* ou de *condensation*, qui permettent alors de distinguer les espaces scolaires entre eux (François et Poupeau, 2008). La **condensation** correspond à un nombre plus élevé d'élèves présents dans les collèges publics que de jeunes résidents dans le secteur. **L'évaporation** souligne la plus grande présence d'élèves résidents dans le secteur que d'élèves présents dans les collèges publics.

En suivant une méthodologie similaire à François et Poupeau (2008), nous avons construit des cartes pour souligner les effets de l'évitement ou de l'attractivité des collèges dans l'espace scolaire marseillais. Ces cartes mettent en évidence le rapport entre *le nombre d'élèves scolarisés dans les collèges publics et le nombre de résidents en âge scolaire par secteur scolaire*. Il n'y a pas de distinction marquée entre le nord populaire et le sud favorisé. Les contextes sociaux homogènes favorisent plutôt le respect de la carte scolaire alors que les hétérogénéités locales sont propices à l'évitement. Mais ce schéma général n'est pas vrai pour l'ensemble du territoire marseillais et la localisation des secteurs d'évaporation et de condensation ne s'organise pas partout selon les divisions

³ Dans la plupart des travaux existants, les pratiques scolaires ont été observées à l'échelle de l'iris INSEE, permettant de croiser les données scolaires attribuées aux élèves aux données socio-économiques. Mais cette méthode est limitée par la non correspondance géographique entre le découpage IRIS (Insee) et celui des secteurs scolaires.

sociales classiques de l'espace scolaire. C'est ici qu'entrent en jeu les contextes locaux (social, urbain, scolaire) dans la structuration des pratiques scolaires.

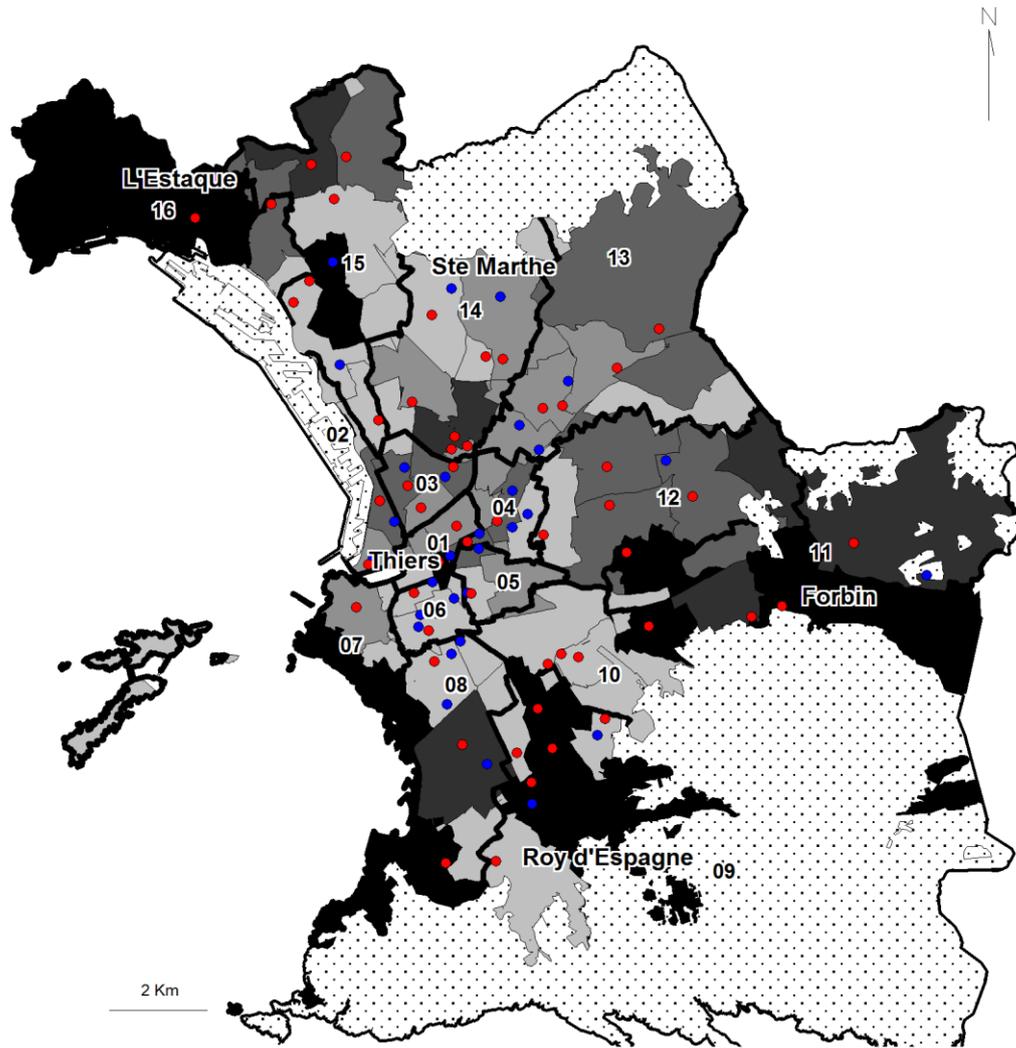
Les secteurs des collèges du Roy d'Espagne (9^{ème}) ou dans le quartier de Ste Marthe (14^{ème} collèges de Manet et Pythéas) se caractérisent par une forte évaporation. Elle s'explique par les contrastes socio-résidentiels importants entre la population anciennement présente, appartenant majoritairement aux catégories défavorisées et les nouveaux ménages appartenant aux catégories moyennes et favorisées, installés, notamment dans des résidences fermées récentes, après une politique d'attractivité de la municipalité. Les collèges publics de secteur sont en difficulté et ne répondent pas aux attentes éducatives des nouvelles familles, lesquelles développent alors des stratégies d'évitement.

Dans certains secteurs de centre-ville (quartiers favorisés du 6^{ème} et 8^{ème}) l'évaporation forte s'explique par la forte densité de collèges privés de bonne réputation à proximité. Les parents d'élèves n'évitent pas le quartier en tant que tel, mais les conditions de scolarisation associées au secteur public.

Moins nombreux, on distingue aussi des secteurs de condensation dispersés dans la ville. Cela peut relever d'un simple effet de situation comme à l'Estaque (16^{ème}) avec l'absence de collèges privés de proximité et un redéversement d'élèves normalement sectorisés dans des collèges publics plus défavorisés des quartiers nord. En revanche, dans le secteur du collège de Château Forbin (11^{ème}), la présence de plusieurs classes bilangues et d'une section européenne, favorisent l'attractivité. La condensation dans le collège Thiers, pourtant situé au cœur d'un quartier paupérisé de centre-ville, est liée à certaines options, à son accessibilité mais aussi à l'excellente réputation de son lycée avec la présence de classes post-bac de haut niveau. Le choix de ce collège peut relever ici d'une stratégie à long terme des familles.

A travers l'analyse de ces cartes on voit donc qu'il n'existe pas de simple corrélation entre les divisions socio-spatiales de la ville et les pratiques scolaires. Les configurations locales des secteurs et des quartiers, jouent un rôle essentiel dans l'activation des pratiques scolaires (Audren, 2015).

Effet de l'évitement et de l'attractivité scolaire en classe de 6^e dans les collèges publics à Marseille en 2009



Audren G., AMU-LPED, 2015

Rapport entre le nombre de 6^e résidents le secteur et le nombre de 6^e scolarisés dans le collège public du secteur

- 0,9 à 1,7
- 0,8 à 0,9
- 0,7 à 0,8
- 0,6 à 0,7
- 0,3 à 0,6

● Collèges publics

● Collèges privés

□ Espace non bâti

□ Arrondissement

Condensation

(plus d'élèves de 6^e présents dans le collège public de secteur que d'élèves de 6^e résidents)

Evaporation

(plus d'élèves de 6^e résidents que d'élèves présents dans le collège public de secteur)

Sources : Rectorat d'Aix Marseille, 2009; sectorisation CG 2011.

Carte 5 : Effet de l'évitement et de l'attractivité en 6^{ème} dans les collèges publics à Marseille en 2009.

3 – Espaces de vie et pratiques scolaires : études de cas :

Pour analyser finement les pratiques scolaires, il est important de les replacer dans leur contexte local (social, urbain, scolaire) mais aussi, plus largement, dans les espaces de vie dans lesquels évoluent les élèves et leurs parents. Le respect de la carte scolaire s'observe le plus souvent dans des quartiers d'homogénéité sociale, qu'ils soient favorisés, défavorisés ou de classes moyennes. Que traduisent ces pratiques dans des quartiers situés aux deux extrêmes de l'échelle sociale ? Qu'en est-il dans les quartiers en recomposition où l'on assiste à une diversification de la population ?

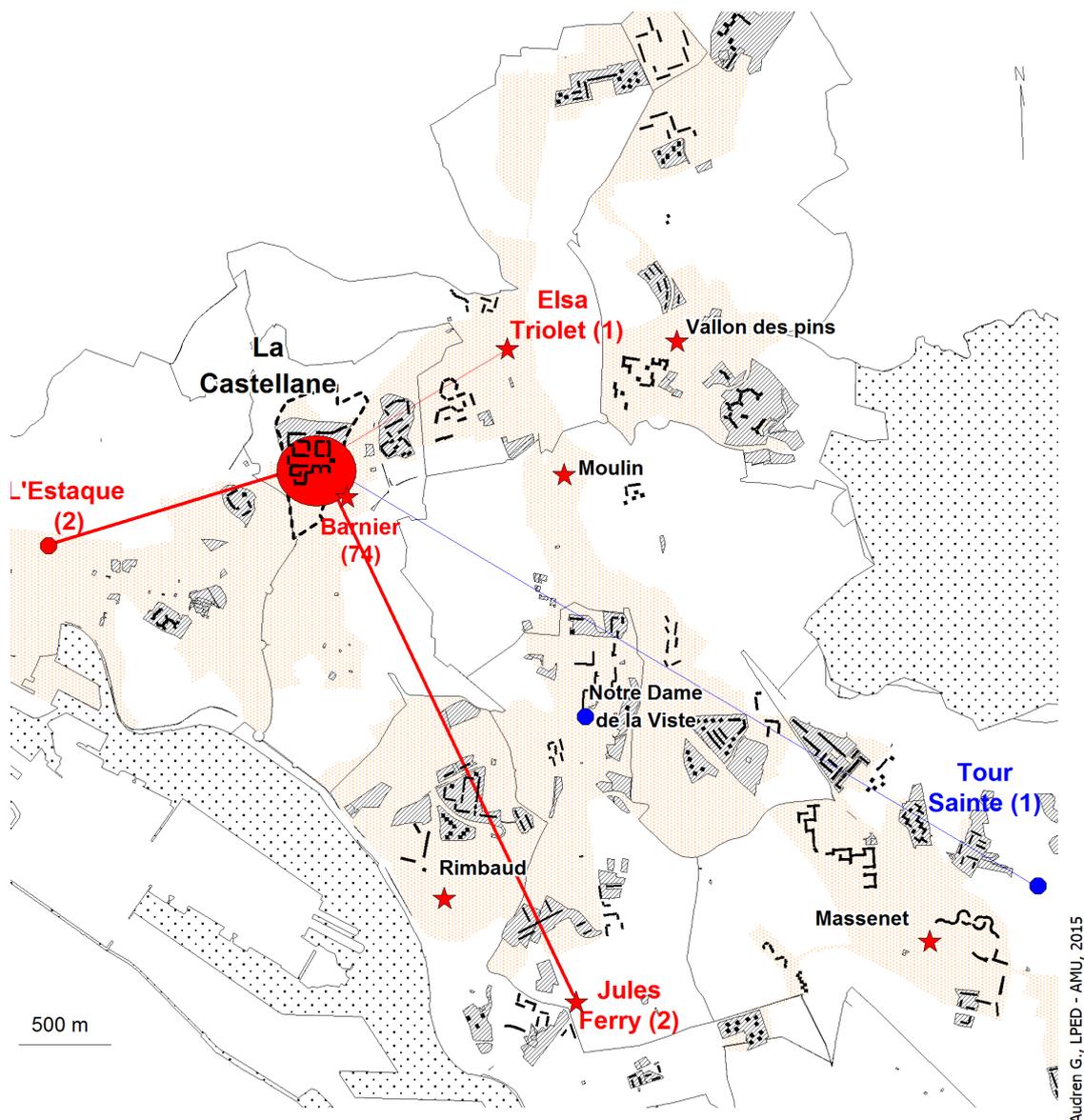
Henri Barnier : un collège défavorisé des quartiers nord. Des élèves "captifs" de la carte scolaire ?

Situé à cheval sur deux arrondissements du nord de la ville (15^{ème} et 16^{ème} arrondissements) le secteur du collège Henri Barnier se caractérise par une forte homogénéité résidentielle, marquée par la présence de deux grandes cités HLM de La Castellane et La Bricarde. Les habitants sont majoritairement ouvriers, non diplômés, et ont des revenus très faibles. Le taux de chômage y est largement supérieur à la moyenne marseillaise. Une grande partie du secteur du collège se situe dans la ZUS Nord Littoral, et dans celle de la géographie prioritaire de l'éducation nationale, puisque le collège est classé REP+. Si le quartier voisin du Plan d'Aou a connu une diversification locale de la population suite à une opération ANRU, les cités de La Bricarde et de la Castellane n'en n'ont pas bénéficié et la population se paupérise. Dans ce contexte, le collège se situe entre les deux cités et cette situation souligne la forte proximité entre le lieu de résidence et de scolarisation. Ainsi que l'on habite La Bricarde ou La Castellane, il suffit de traverser une route pour se rendre dans l'établissement.

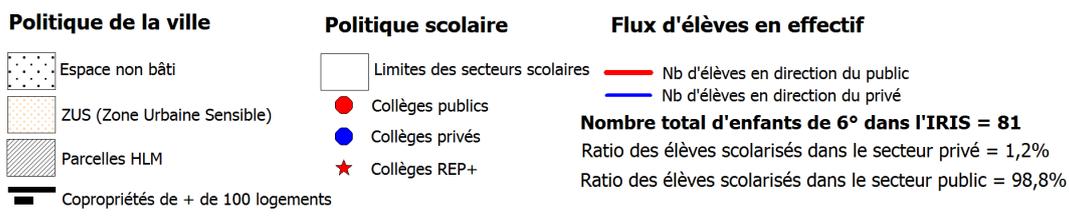
Le collège accueille ses élèves dans des locaux plus récents que la majorité des collèges publics des quartiers nord et scolarise plus de 600 élèves. Il se caractérise par une très forte proportion d'élèves défavorisés, dépassant les 70%, par une majorité d'élèves boursiers (près de 82%), par des performances scolaires faibles et par la forte représentation des jeunes professeurs. Le profil social de l'établissement tend à se renforcer ces dernières années avec une augmentation des élèves d'origine défavorisée et une baisse des "favorisés".

A l'échelle du secteur scolaire, on observe un respect massif de la carte scolaire (taux de respect de la sectorisation supérieur à 70%) à l'entrée en sixième dans le secteur. Plus de 98% des élèves sont scolarisés dans des collèges publics et l'évitement scolaire est faible. Plus finement, si l'on observe les pratiques scolaires d'une cité en particulier, celle de La Castellane par exemple (Carte 6), on observe que près de 91,5% des élèves respectent la carte scolaire et que seulement 7,5% des élèves évitent cette affectation en direction d'autres établissements publics des quartiers environnants (le recours au privé est très faible). L'homogénéité mais aussi le caractère populaire des familles de la cité ainsi que la localisation précise de l'établissement expliquent le respect massif de la sectorisation du collège Barnier. Le manque de moyens économiques rend quasiment impossible le recours au secteur privé. Il ne permet pas d'assurer des coûts de transports élevés et empêche ces familles d'accéder à un logement dans un autre quartier. Le manque de moyens informationnels explique en grande partie la difficulté pour ces familles d'établir des stratégies scolaires, par exemple sur la base des options.

Les pratiques observées de forte correspondance entre le lieu de résidence et le collège de secteur traduisent une forme de « fixation territoriale » qui les rend captives d'espaces scolaires dégradés (Lehman-Frisch, 2009).



Audren G., LPED - AMU, 2015



Sources : Rectorat d'Aix-Marseille, 2009, CG 2011, LPED 2013, MPM 2014

Carte 6 : Orientation scolaire à l'entrée en 6^{ème} dans l'IRIS de La Castellane en 2009.

Dans les « beaux quartiers » : reproduction des territoires scolaires ? Périer :

Situé au sud de la ville, dans le 8^{ème} arrondissement, le quartier Périer représente l'espace historique d'ancrage de la bourgeoisie marseillaise. Les revenus y sont très élevés et largement supérieurs à la moyenne marseillaise. Ce quartier se distingue par une mosaïque de villas et de résidences fermées de haut standing, avec un fort entre-soi (social et résidentiel) et les dernières évolutions confirment un renforcement de son statut très favorisé. La colline Périer rassemble de nombreux marqueurs territoriaux des « beaux quartiers » (Pinçon et Pinçon Charlot, 1989) où l'entre-soi social est préservé sous toutes ses formes (Dorier et alii, 2010). L'entre-soi scolaire est visible ici par la forte concentration d'écoles, collèges, lycées privés sélectifs (et même des classes préparatoires scientifiques et de commerce à Notre Dame de Sion) permettant une scolarisation sur place, dans des établissements prestigieux à l'image de la cité scolaire de Provence (privé catholique) ou des lycées Périer (public) ou Notre Dame de Sion (privé).

Il existe ici trois collèges principaux. Le collège public de Monticelli, collège d'affectation du quartier Périer, et deux cités scolaires privées de prestige, Provence et Cluny. Le secteur de recrutement du collège Monticelli est homogène socialement et la population scolaire de l'établissement est à l'image de celle du quartier. Les élèves favorisés (59,6%) sont majoritaires (les "très favorisés" sont surreprésentés, 48%) et les élèves de catégories moyennes et défavorisées sont beaucoup moins représentées (respectivement 28,4 et 9,3%). Classique sur le plan de l'offre d'enseignement (pas d'options rares), ce collège public a une bonne réputation qui s'analyse à travers ses performances scolaires (poursuite d'étude en lycée général, taux très élevé de réussite au brevet des collèges) et par la stabilité de l'équipe pédagogique avec une faible proportion des jeunes professeurs.

En 2009 pourtant, seuls 41,9% des élèves de sixième respectent la carte scolaire alors que 58,1% l'évitent. Ici, l'évitement scolaire à l'entrée en sixième se caractérise par un recours massif au secteur privé de proximité (sept collèges privés dans un rayon d'environ 1 Km, plus de 88% des choix). Les pratiques scolaires sont spatialement localisées et tournées vers le quartier. L'analyse sociale montre que les catégories très favorisées s'orientent vers les collèges privés de Provence et Cluny et que les catégories moyennes, principalement dotées de capital culturel, respectent majoritairement la carte scolaire.

Reconnus pour leur excellence sociale et scolaire, Provence et Cluny, se distinguent par la surreprésentation des élèves très favorisés. Les élèves de catégories moyennes et défavorisés y sont minoritaires et en baisse entre 2001 et 2012. A l'inverse, les catégories favorisées, surtout les plus aisées, sont surreprésentées et en forte augmentation entre ces dates. L'offre d'enseignement reste classique mais ces établissements enregistrent d'excellentes performances scolaires dépassant les 95% de réussite au brevet des collèges ou au baccalauréat.

Dans ce quartier il semble que les choix scolaires, marqueurs de distinction sociale, traduisent un renforcement de l'exclusivisme social.

A Euromed, l'école au service de la redynamisation urbaine ?

Répondant aux logiques d'internationalisation des villes, Marseille se dote d'un nouveau quartier d'affaires en centre-ville. Le projet d'Euroméditerranée transforme en profondeur le quartier de la Joliette. A travers cette OIN, et par l'intermédiaire de deux ZAC, l'espace urbain se remodèle, entre réhabilitation d'un patrimoine industrialo-portuaire et construction de nouveaux bâtiments, emblématiques du repositionnement économique du centre-ville. L'idée de ce projet est de doter la ville d'un quartier d'affaire international et d'attirer de nouvelles populations dans le quartier, notamment des catégories moyennes et supérieures. Mais cette stratégie est particulièrement violente car elle s'impose à un quartier très populaire, dont une partie est même classé en ZUS (Zone Urbaine Sensible). Les transformations urbaines contribuent à la fragmentation socio-spatiale du quartier et les contrastes locaux (paysagers, socio-économiques) se creusent. L'arrivée de familles de catégories moyennes et favorisées s'observe dans la diversification du type d'habitat, notamment avec des restructurations d'îlots, la création de blocs résidentiels fermés, mais aussi à travers l'évolution des indicateurs socio-économiques qui traduisent l'élévation du revenu médian. Malgré cette tendance, des contrastes micro-locaux s'installent entre l'ancienne et la nouvelle population du quartier (Dorier et alii, 2010, Audren, 2015).

Dans ce contexte, il apparaît essentiel pour les aménageurs et la municipalité de suivre ces recompositions et de construire une nouvelle offre scolaire répondant aux attentes éducatives et aux besoins de la nouvelle population. Sur le plan éducatif, un nouveau collège public est construit (Jean Claude Izzo), et suite à une demande municipale, une école privée ouvre ses portes.

Malgré les objectifs d'excellence et d'attractivité locale, définis pour la construction de ce nouveau collège, Jean Claude Izzo demeure un établissement très populaire (plus de 75% de la population scolaire est de catégorie défavorisée en 2012), classé dans les réseaux de l'éducation prioritaire et fui localement par les familles récemment installées dans le quartier (Favier, 2009). Face à ce constat, la municipalité développe alors une nouvelle stratégie pour répondre aux attentes éducatives des catégories moyennes et supérieures qui s'installent dans le quartier. Elle fait appel directement à la DDEC (Direction Diocésaine de l'enseignement catholique), pour qu'elle ouvre une nouvelle école privée dans le quartier. Ce projet séduit la DDEC qui est aidée à s'installer dans le quartier par la mise à disposition gratuite de la part de la municipalité d'un terrain pour que l'école puisse ouvrir. A son ouverture, l'école Schuman est une petite structure, seulement une centaine d'élèves de la maternelle au CM2, et qui accueillait les élèves dans des préfabriqués.

Le projet de l'école comme sa politique d'inscription sont destinés à cette nouvelle population, cela se retrouve très explicitement dans le projet d'établissement (p.1) : « (...) *l'enjeu est de favoriser l'adaptation des enfants et de leurs familles nouvellement arrivés à Marseille, proche du lieu de travail et d'habitation. Le projet éducatif prend en compte les difficultés dues au **déracinement**, **déménagement** et à l'arrivée dans cette ville **inconnue** (...)* ». Afin de ne pas vider les autres écoles publiques du quartier, le recrutement des élèves est très sélectif, seuls les enfants des nouveaux résidents, ou des personnes travaillant à Euromed peuvent y être inscrits. A la fin du CM2 les élèves de l'école privée Schuman peuvent être scolarisés dans la cité scolaire privée de St Joseph de Cluny, (située dans le 8^{ème}, au pied de la colline Périer, dans les "beaux quartiers" présentés ci-dessus), avec qui l'école a une convention directe, permettant l'intégration facilitée des élèves de CM2 dans cet établissement. Eloigné du quartier, mais facilement accessible par le métro, cet établissement concentre une majorité d'élèves favorisés et présente des résultats scolaires excellents. Ces indicateurs répondent à leurs attentes éducatives, ce qu'ils ne retrouvent pas dans les collèges publics du quartier.

Conclusion

A Marseille les inégalités (sociales, résidentielles) sont particulièrement marquées entre le nord et le sud de la ville. La géographie scolaire (ségrégation scolaire, géographie de l'éducation prioritaire) corrobore ce dualisme. Mais depuis plusieurs années les échelles de ces ségrégations se complexifient. La ville se fragmente et c'est à l'échelle locale que se creusent les inégalités. En effet, les dynamiques urbaines observées ainsi que les pratiques scolaires mises en évidence révèlent l'accentuation des inégalités aux échelles locales. Les pratiques scolaires identifiées à Marseille sont socialement différenciées et l'appartenance sociale semble déterminer le choix des établissements par les familles.

Même si l'on assiste à une banalisation de l'évitement scolaire à l'entrée en sixième à Marseille, ce phénomène ne s'enregistre pas de la même façon sur l'ensemble du territoire. Le contexte (social, urbain, résidentiel) ainsi que l'offre scolaire locale jouent un rôle essentiel dans la construction des pratiques des différents acteurs. L'homogénéité sociale et résidentielle favorise des pratiques scolaires centrées sur les quartiers alors que les hétérogénéités locales favorisent l'évitement et un éclatement des pratiques en dehors des quartiers. Ces dernières sont d'excellents indices pour observer les processus en jeu dans la reproduction des inégalités éducatives.

L'étude de cas menée dans le nord de la ville autour de cités HLM très stigmatisées, le collège Herni Barnier met en évidence un respect massif de la sectorisation. Les pratiques scolaires sont centrées sur ce quartier défavorisé. Dans cet espace de forte homogénéité sociale et résidentielle les élèves sont « captifs » d'un espace scolaire dégradé. Les observations ne soulignent pas d'amélioration positive de la mixité sociale dans les collèges publics de quartiers en difficulté. Les inégalités sociales se reproduisent dans l'école. Malgré une politique prioritaire (politique de la ville, Education prioritaire) ces établissements semblent « cantonnés » à scolariser des élèves défavorisés.

L'étude de cas réalisée symétriquement dans les quartiers les plus favorisés du sud montre des pratiques également centrées sur un espace de proximité de forte homogénéité socio-résidentielle, mais un évitement majoritaire en direction d'un secteur privé sélectif, au sein du quartier (malgré la qualité de l'offre publique locale). Elles sont spatialement localisées autour de quelques établissements de prestige. Le renforcement des formes de l'exclusivisme social et scolaire est parallèle au renforcement des diverses formes de fermeture et sécurisation résidentielles observées.

Ces exemples confirment qu'il existe une reproduction des inégalités éducatives dans des espaces de vie situés aux deux extrêmes de l'échelle sociale. Le nord abritant des collèges publics en difficulté où la mixité sociale est faiblement représentée et le sud, concentrant des collèges de bonne qualité et une offre scolaire privée d'élite.

Dans les espaces en cours de recomposition socio-résidentielle, l'école publique n'est pas un lieu de mixité: l'évitement est majoritaire et les pratiques scolaires se déploient soit vers l'extérieur du quartier, soit vers l'offre privée qui semble offrir la seule alternative (Les Hauts de Ste Marthe, 14^{ème} ; Roy d'Espagne, 9^{ème}). C'est à l'échelle locale, dans des quartiers en recomposition, que se construisent de nouvelles inégalités sociales et éducatives de proximité qui relèvent de la "fragmentation".

L'étude de cas menée dans le quartier d'Euromed montre comment certains acteurs institutionnels (municipalité et la DDEC) misent sur une offre scolaire différenciée selon les catégories sociales. L'appui fort de la municipalité à l'ouverture d'une école privée dans ce quartier en renouvellement montre comment l'école est devenue un service comme un autre. Dans cet exemple,

l'école "à deux vitesses" est devenue un argument d'attractivité sociale en direction des classes moyennes supérieures, un outil de redynamisation urbaine locale.

L'évolution des formes des inégalités éducatives en ville se lit donc à plusieurs échelles, entre quartiers aux extrêmes de l'échelle sociale mais aussi, aux échelles fines, entre établissements scolaires des quartiers en recomposition où les contrastes s'aiguisent entre population de catégories sociales différentes. Les pratiques scolaires représentent d'excellents indices pour analyser les transformations urbaines contemporaines, les échelles des inégalités en ville ainsi que la prégnance des inégalités éducatives dans des territoires de plus en plus hétérogènes.

Bibliographie

Audren G. (2015). « *Géographie de la fragmentation urbaine et territoires scolaires à Marseille* », thèse de doctorat, dir. Dorier E., Baby-Collin V., Université d'Aix-Marseille, 522p.

Audren G. Lorcerie F. (2013). « A Marseille une école polarisée mais diverse », in Projets, n°33, Avril 2013, pp.42-51, <http://www.revue-projet.com/articles/a-marseille-une-ecole-polarisee-mais-diverse/>

Audren G., 2012, « Dynamiques scolaires et recompositions socio-territoriales : quels impacts sur la ségrégation à Marseille ? », in Géographie, Économie, Société 14 (2012) pp.147-168.

Barthon C. (1998). « Espaces et ségrégations scolaires. L'exemple des enfants d'immigrés dans les collèges de l'académie de Versailles », thèse de doctorat, dir. Guillon M., Université de Poitiers, 400p.

Donzel A., 2005, « Marseille une métropole duale », in Donzel A., Moreau A. (coord.) Le creuset marseillais, *Faire savoirs*, n°5, pp. 13-19.

Dorier Apprill E., Gervais Lambony P. (coord.) (2007). *Vies citadines*, Paris, Ed.Belin, coll. « Mappemonde », 267 p.

Dorier-Apprill E., Audren G., Garniaux J., Oz R., Stoupy A. (2008). « Ensembles résidentiels fermés et recompositions urbaines à Marseille », *Pouvoirs locaux*, vol.3 n°78, p. 92-98.

Dorier E., Berry-Chikhaoui I., Bridier S., Baby-Collin V., Audren G., Garniaux J. (2010), *La diffusion des ensembles résidentiels fermés à Marseille. Les urbanités d'une ville fragmentée*, rapport de recherche au PUCA, Contrat de recherche D 0721 (E.J. 07 00 905), 202 p, 35 cartes et croquis, 30 graphiques, 68 illustrations photographiques. *Rapport en ligne*: <http://rp.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca/activites/rapport-diffusion-ensembles-residentiels-fermes-marseille.pdf>

Dorier E., Berry-Chikhaoui I., Bridier S. (2012). « Fermeture résidentielle et politiques urbaines, le cas marseillais », *Articulo- Journal of Urban Research*, n°8, <http://articulo.revues.org/1973>.

G.Audren, Dorier E., J-L Leydet, *Fractures territoriales et fractures scolaires à Marseille : ségrégations, séparatismes ou vivre ensemble ?* Conférence magistère, Inspection générale de l'Éducation nationale, paris, 10 mars 2015. <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/actualites/veille/fractures-territoriales-et-fractures-scolaires-a-marseille>

Favier E. (2009). « Le collège du futur est classé en ZEP ». La création du collège Jean Claude Izzo à Marseille – La Joliette », mémoire de master 1, dir. Masclat O., Université de Paris 5, 85 p.

François JC., Poupeau F. (2008). Le sens du placement. Ségrégation résidentielle et ségrégation scolaire, Paris, Ed. Raisons d'agir, 229 p

Merle P. (2010). « Structure et dynamique de la ségrégation sociale dans les collèges parisiens », *Revue française de pédagogie*, n°170.

Navez-Bouchanine F. (2002). La fragmentation en question : des villes entre fragmentation spatiale et fragmentation sociale ?, Paris, L'Harmattan, 412 p.

Oberti M. (2007). *L'école dans la ville : ségrégation, mixité carte scolaire*, Paris, Presses de Sciences Politiques, 302 p.

Pinçon M., Pinçon Charlot M. (1989). *Dans les beaux quartiers*, Paris, Ed. Seuil, coll. « L'Épreuve des faits », 255 p.

Roncayolo M.(1996). *Les grammaires d'une ville : essai sur la genèse des structures urbaines à Marseille*, Paris, Ed. École des hautes études en sciences sociales, coll. « Civilisations et société », 507 p.

Van Zanten A. (2001). *L'école de la périphérie : scolarité et ségrégation en banlieue*, PUF, 424 p.